

Courrier à l'attention de toutes les mutuelles  
adhérentes de la FNIM

Paris, le 3 novembre 2010

JV/ADW/10/11/442

Objet : taxation des contrats  
solidaires et responsables

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Le PLFSS sera adopté d'ici peu et, selon toutes vraisemblances, avec peu d'amendements.

L'exonération des contrats solidaires et responsables est donc battue en brèche en dépit de nos diverses actions.

Comme nous nous y sommes engagés par voie de presse le 28 septembre 2010, il nous appartient désormais d'en informer, **en toute transparence**, les adhérents mutualistes quant aux conséquences des mesures gouvernementales sur la hausse des tarifs de nos mutuelles.

A l'initiative de la commission Communication et Développement, vous trouverez, sous ce pli, un projet de courrier à adresser à vos adhérents en même temps que la revalorisation de vos cotisations et prestations. Il vous appartient de le modifier selon votre propre situation.

De plus, nous vous joignons aussi, sous ce pli, une pétition (mise en ligne également sur le site de la FNIM), contre la taxation des contrats solidaires et responsables. Nous vous demandons de bien vouloir la relayer auprès de votre environnement professionnel afin qu'elle ait le maximum d'impact.

L'action de la FNIM va se poursuivre vers les Parlementaires pour informer davantage encore sur la situation difficile des mutuelles santé et rétablir toute contre-vérité. A ce propos, sachez que votre Fédération est intervenue auprès de M. François BAROIN, Ministre du Budget concernant ses prises de positions sur le coût des ALD, intervention reprise par la presse (voir article ci-joint).

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et,

Vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, à l'expression de nos meilleurs sentiments mutualistes.

Le Président,



Jacques VALES.

P. J. : courrier vers les adhérents mutualistes, pétition et article paru dans le **Fil social** du 02/11/2010